

Le Relais des Bout 'Choux



RAM

Intercommunal de Cour Cheverny

MAI 2018

**Relais Assistant(s) Maternel(le)s
Intercommunal de Cour-Cheverny**

ram.ccheverny@orange.fr

06 82 83 20 93

Contact : Nathalie Herviou

Adresse postale :

RAM
Mairie de Cour-Cheverny
1 place de la République
41700 COUR-CHEVERNY



Salle du Ram de Cour-Cheverny

Permanences :

2 rue Descuves
COUR-CHEVERNY

PARENTS

ENFANTS

ASSISTANTS MATERNELS

Cour-Cheverny - Cellettes - Cormeray – Cheverny – Chitenay

Après quelques mois de fermeture, bien indépendamment de notre volonté, le RAM a repris son activité.

Les temps d'accueil collectifs assistants maternels – enfants se déroulent, et cela jusque fin septembre, dans les locaux de Cour-Cheverny. Les locaux étaient jusqu'au mois de février dernier partagés avec la Maison des Jeunes ; suite à l'installation de ce service dans un nouvel espace, le RAM dispose désormais de l'ensemble du bâtiment, ce qui permet plus de confort pour chacun et plus de possibilités d'activités.

Comme chaque année, nous préparons notre manifestation « Famil'ô Ram ». C'est la commune de Chitenay qui nous accueillera cette année. Nous nous installerons comme il y a 3 ans dans les locaux de l'école maternelle Denis Papin. Nous remercions la municipalité et le directeur de l'école. Les assistantes maternelles volontaires proposeront des activités parents – enfants et un espace motricité. Chacun pourra prendre le temps de consulter les expositions photos et partager un moment convivial autour d'un café. L'union départementale des Sapeurs-Pompiers de Loir et Cher se joindra à notre projet pour proposer une information sur les gestes de premiers secours. Cette année, nous avons choisi d'inviter une ferme itinérante. Le fermier de la Bus'Onnière accueillera petits et grands pour observer les animaux de la ferme. De beaux moments à partager en famille sans aucun doute !! Nous comptons sur vous pour relayer l'information auprès des parents des enfants qui vous sont confiés et n'hésitez pas à nous rendre visite !

Vous êtes toujours de plus en plus nombreuses à profiter des formations qui vous sont proposées. Plusieurs modules se sont déroulés en 2017 et en ce début d'année. Je vous laisse découvrir, dans ce journal, quelques bonnes nouvelles pour les adeptes de la formation continue.

A très bientôt,

Nathalie Herviou
Responsable du RAM

Impression : mairie de Cour-Cheverny

Chanson
Hérisson tout hérissé

Hérisson tout hérissé (monter et descendre les 2 index)

Montre-moi le bout d ton nez (montrer le bout du nez)

Hérisson tout hérissé

N'a pas voulu le montrer (« non » avec le doigt)

A roulé sa boule

Roule roule roule (moulinets avec les mains)

M'a claqué la porte au nez (CLAP sur « qué »)

Hérisson tout hérissé (monter et descendre les 2 index)

Pour s'entraîner en attendant de nous retrouver !!!

QUELQUES DATES A RETENIR...

MAI		
<p style="color: green; margin: 0;"><i>Samedi 26</i> 9h30 – 12h</p>	<p>Famill'ô Ram (Cf programme ci-après)</p>	<p style="color: green; margin: 0;"><i>Ecole maternelle</i> <i>Chitenay</i></p>
JUIN		
<p style="color: green; margin: 0;">Mardi 12 <i>Gpe 1 : 9h15-10h15</i> <i>Gpe 2 : 10h30-11h30</i></p>	<p>Animation Jeux Petite Enfance Un espace bébé sera installé pendant que les plus grands pourront découvrir de nouveaux jeux</p>	<p style="color: green; margin: 0;"><i>Centre social</i> <i>La Chrysalide</i> <i>13 rue des écoles Vineuil</i></p>
<p style="color: green; margin: 0;">Jeudi 21 9h45</p>	<p>Promenade et animation bulles au parc de loisirs Mon'ti train</p>	<p style="color: green; margin: 0;"><i>Parc Mon'ti train</i> <i>15 bis, Route de la Haye</i> <i>Aire des Masnières</i> <i>Les Montils</i></p>
<p style="color: green; margin: 0;">Lundi 25 9h45 – 11h15</p>	<p>Temps d'accueil spécifique « Communication gestuelle » à destination des professionnelles ayant suivi les ateliers en début d'année 2017 – inscription</p>	<p style="color: green; margin: 0;">RAM <i>Cour-Cheverny</i></p>
JUILLET		
<p style="color: green; margin: 0;">Mardi 3 10h – 11h30</p>	<p>Sortie de fin d'année au Circuit Vapeur Denis Papin à Chitenay. Tours de train à volonté et promenade dans le parc.</p>	<p style="color: green; margin: 0;"><i>Chitenay</i></p>
<p style="color: green; margin: 0;"><i>D'autres animations ou sorties pourront être ajoutées ; l'information se fera alors par affichage au RAM.</i></p>		
<p style="color: red; margin: 0;"><i>Merci de bien vouloir noter les dates de fermeture suivantes pour raison de réunion ou de formation : 25 au 29 juin - 2 juillet -</i></p>		

RETOUR EN IMAGES SUR NOS DERNIERES SORTIES

Sortie au château de Villesavin



Promenade dans le parc du château de Cheverny



Visite de la ferme pédagogique de la Guilbardière à Monthou sur Bièvre et dégustation des produits bio de la ferme



Notre prochain RDV

Que vous soyez :
Professionnels
Parents
Grands parents

...

Venez découvrir le service
et passez un moment
convivial en famille

Nous vous attendons nombreux !!!

Accueil café à 9h30

Le Relais des Bout 'Choux



R A M

Intercommunal de Cour Cheverny

Relais Parents Enfants Assistants Maternels

Communes de Cellettes - Cheverny - Chitenay - Cormeray - Cour-Cheverny

Ecole maternelle publique

Rue Denis Papin

De 9h30 à 12h

SAMEDI 26 MAI 2018

Chitenay



FAMILL'Ô RAM

Animations parents / Enfants

- ♣ ATELIERS JEUX PETITE ENFANCE – PARCOURS MOTRICITE
- ♣ INFORMATION SUR LES GESTES DE PREMIERS SECOURS
PAR L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS
- ♣ ANIMATION AVEC LA
FERME ITINERANTE



Proposé par le RAM intercommunal de Cour-Cheverny et les assistantes maternelles

Entrée libre et gratuite

Renseignements : 06 82 83 20 93 – ram.ccheverny@orange.fr



IPNS

OBLIGATIONS VACCINALES CHEZ LE NOURRISSON et INFORMATION RECRUESCENCE ROUGEOLE

La loi du 30 décembre 2017 étend le nombre de vaccinations obligatoires chez le nourrisson. **Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018**, le nombre de vaccinations obligatoires passe à onze. Cela conditionne l'entrée ou le maintien en collectivité.

Les assistants maternels sont aussi concernés par cette mesure et doivent s'assurer du respect de l'obligation prévue par la loi. En effet, « le décret prévoit que la vérification des documents attestant de la situation de l'enfant au regard des obligations vaccinales soit effectuée par l'organisateur de l'accueil ou son représentant, qui s'assure du respect de leur confidentialité ». *Source Santé publique France*

Je tiens à votre disposition au RAM, les informations relatives à cette nouvelle loi.

Les vaccinations du nourrisson 2018 calendrier simplifié des vaccinations

Vaccinations obligatoires pour les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018

Âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite						
Coqueluche						
Haemophilus influenzae de type b (HIB)						
Hépatite B						
Pneumocoque						
Méningocoque C						
Rougeole-Oreillons-Rubéole						

De plus, le service de prévention et de protection maternelle et infantile, dans un courrier du 8 mars 2018, attire votre attention sur la **recrudescence d'une épidémie de rougeole** et alerte sur la **nécessité d'être correctement vacciné contre cette maladie**. La PPMI rappelle que le virus est très contagieux et que cette maladie peut avoir des conséquences graves. Vous pouvez, pour vous-même et pour vos propres enfants, interpeller votre médecin traitant.

ZOOM SUR LES DROITS A LA FORMATION : CE QUI CHANGE EN 2018

Deux bonnes nouvelles pour celles qui regrettaient de ne disposer que de 48 heures à leur plan de formation chaque année :

- Au 1^{er} janvier 2018, votre plan de formation passe de 48 à 58 heures par an !
- La préparation du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants (14h) et le Recyclage SST (7h) sont désormais hors quota ! Ils ne seront donc plus décomptés de votre crédit d'heures annuel.

Autre nouveauté en 2018, vous pouvez assembler des modules de formation pour construire des parcours blocs certifiants afin d'élargir et valoriser vos compétences auprès de vos particuliers employeurs.

De nombreux modules sont déjà programmés le samedi d'ici la fin de l'année 2018 dans divers domaines, n'hésitez pas à me contacter pour connaître les dates ; d'autres peuvent l'être selon vos besoins. N'hésitez pas à m'en faire la demande afin que je puisse demander une programmation au plus près de votre domicile.

Pour rappel, un minimum de 6 personnes est nécessaire pour la mise en place d'un module. Vous percevez une allocation de 4.29€ net de l'heure lorsque la formation se déroule en dehors de votre temps de travail, vos frais de déplacements et de repas sont pris en charge par l'AGEFOS PME.

Retrouvez toutes les formations disponibles sur : www.iperia.eu

Je tiens également à votre disposition au RAM le catalogue des formations auxquelles vous pouvez prétendre et les modalités d'organisation et de prise en charge. Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.



INFORMATIONS PRATIQUES (janvier 2018)

Le salaire horaire minimum :

Il ne peut être inférieur à 0,281 SMIC en vigueur, soit 9,88 € brut / h. **Le salaire horaire minimum par enfant est de 2,78 € brut, soit 2,14 € net.**

L'indemnité d'entretien

Le montant de l'indemnité d'entretien pour les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s par des particuliers ne peut être inférieur à :

- 2.65 € non proratisables jusqu'à 8 heures d'accueil par jour et par enfant,
- 2.99 € pour 9 heures d'accueil par jour et par enfant gardé.

Sources Convention collective nationale des assistants maternels et du particulier employeur / Pajemploi

HORAIRES D'OUVERTURE DU RAM

Des permanences sur RDV : Parents – Assistant(e)s Maternel(le)s			Des Temps d'Accueil Collectifs : Assistant(e)s Maternel(le)s / Enfants - En période scolaire		
Lundi	13h15 – 17h30	Cour-Cheverny 2 rue Descuves <i>Des rendez-vous peuvent être programmés, en dehors de ces créneaux horaires, sur demande.</i>	Lundi	9h30 – 11h30	Cour-Cheverny 2 rue Descuves Les accueils au gymnase de Chitenay sont temporairement suspendus ; les 4 matinées d'accueil se déroulent au RAM de Cour-Cheverny
Mardi	13h15 – 17h30		Mardi		
Mercredi	9h00 – 12h45		Jeudi		
Jeudi	13h15 – 18h00		Vendredi		
Vendredi	13h15 – 15h00				

